



Alcool sur le lieu de travail

Par **myriam67**, le **30/03/2013** à **20:46**

Bonjour,rnrnMon collègue est alcoolique. Le matin, à midi quand il vient, il sent déjà l'alcool. Je travaille dans un garage automobile et mon collègue est mécanicien. Les clients même nous le font savoir qu'il sent l'alcool. Le pire de toute l'histoire, nos patrons sont au courant et ne font rien. On leur a déjà signalé, la réponse qu'on nous donne "on en a marre de faire du social".rnMa collègue et moi nous gérons au mieux, mais, quelle est la part de responsabilité des patrons ?rnA part leur signaler et qu'ils ne font rien, que doit ou que peut on faire ?rnMercirnrCordialement

Par **Ales**, le **30/03/2013** à **23:06**

Bonjour,rnrnPouvez vous préciser ce que vous voulez faire justement ?

Par **myriam67**, le **31/03/2013** à **12:46**

Bonjour.rnrnOn voudrait savoir, mes autres collègues et moi, les responsabilités des patrons vis à vis de ce salarié.rnrnMerci

Par **Ales**, le **31/03/2013** à **14:09**

Toutes les conditions sont remplies pour que la faute inexcusable de votre employeur et donc

sa responsabilité civile soit engagée en cas d'accident.